

REGISTRE N° 08

ANNEE : 2009

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES DE L'ETAT CIVIL
Articles 66, 130 et 147 du code de la Famille

MARIAGE

L'an deux mille neuf
Du mois de Fevrier
Devant Nous Ngor Sene Officier de l'état civil du centre secondaire de Pattar
Avons enregistré le mariage

ou transcrit le jugement d'autorisation d'inscription N° du

Entre :

EPOUX (Prénoms et Noms) Bara Sene

Né le 28 Juin 1974 à Sambe' Guinthe

Domicilié à Sambe' Niakheine Profession : enseignant

Fils de Diasse et de Adama Ndiaye

EPOUSE (Prénoms et Noms) Khady Sene

Née le 22 Novembre 1989 à Mboundaye

Domicilié à Sambe' Niakheine Profession :

Fille de Ngor et de Amacodou Ndiaye

L'Epoux déclare opter pour la polygamie

Régime matrimoniale séparation des biens

Ont contracté mariage le 26/12/2008 à Sambe' Niakheine

Pattar le 15 FEV 2009

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

L'Officier d'Etat - Civil

